

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE CORDON

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 12 JUIN 2026

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 13

Date de la convocation : 05 juin 2026 / Date d'affichage : 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi douze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, Maire sortant.

Présents : M. François PARIS, Mme. Mélina ISOUX MABBOUX, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, Mme. Claire TRONCHET, M. Thibault PUGNAT, Mme. François MABBOUX, M. Jacques ZIRNHELT, M. Fabrice DEVERLY, Mme. Nicole BARRIERA, Mme. Odile BIJASSON, M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET, Mme. Lydie PETIT-JEAN GENAZ, M. Raphaël MABBOUX.

Absent(es) excusé(es) : M. Romain PICCAMIGLIO, M. Raphaël MABBOUX.

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : Mme. Sandrine BALMAND (pouvoir donné à Mme. Mélina ISOUX MABBOUX – présente à 20h51), M. Thibault PUGNAT (pouvoir donné à Monsieur le maire)

Secrétaire de séance : M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET

Délibération du Conseil Municipal n°2026-048

ADMINISTRATION GENERALE

- Election des membres de la Commission de rénovation énergétique du bâtiment de l'Ecole

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des élections municipales, il convient de créer une Commission de rénovation énergétique du bâtiment de l'Ecole.

Monsieur le Maire précise qu'il présidera cette commission.

Monsieur le Maire propose que l'ensemble des membres élus installés du Conseil municipal siègent au sein de cette commission. Il propose que Monsieur Jacques ZIRNHELT, Conseiller municipal délégué, soit nommé Vice-président de ladite commission.

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, à l'unanimité des présents :

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret,

PROCLAME élus membres titulaires de la Commission de rénovation énergétique du bâtiment de l'Ecole :

- Monsieur Jacques ZIRNHELT, ès qualité de Vice-Président
- Madame Mélina ISOUX MABBOUX,
- Monsieur Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ,
- Madame Claire TRONCHET,
- Monsieur Thibault PUGNAT,
- Madame Françoise MABBOUX,
- Madame Sandrine BALMAND,
- Monsieur Fabrice DEVERLY,
- Madame Nicole BARRIERA,

- Monsieur. Romain PICCAMIGLIO,
- Madame Odile BIJASSON,
- Monsieur Jérémie BOTTOLLIER-CURTET,
- Madame Lydie PETIT-JEAN GENAZ,
- Monsieur Raphaël MABBOUX.

DIT que tout membre extérieur pourra être convié aux réunions de ladite commission, avec voix consultative,

ACCEPTE que les réunions de cette dernière puissent ponctuellement être ouvertes au public.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Télétransmis en Sous-préfecture le :
Affiché le :

17 JUIN 2026

Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.

17 JUIN 2026

Fait à CORDON, le 15 juin 2026
Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,



M. François PARIS

M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET